

SOMMAIRE : p. 2-3 Forex : les particuliers perdants p. 4 Forex : l'AMF agit

Édito

L'AMF se mobilise contre les dangers du Forex

Les publicités alléchantes incitant les internautes à devenir « trader », en particulier sur le marché des changes (le Forex), sont nombreuses sur internet. Souvent trompeuses, elles attirent un grand public peu familiarisé avec les marchés financiers mais séduisent par des promesses irréalistes de gains rapides et importants. Les conséquences sont préoccupantes pour le régulateur : nous constatons ces dernières années une envolée des réclamations émanant de particuliers qui se sont risqués à ces investissements, souvent avec des pertes d'argent, qui sont parfois considérables.

L'AMF a donc souhaité pouvoir évaluer précisément les performances des investissements réalisés par les particuliers. Elle a mené une étude auprès de prestataires agréés proposant du *trading* sur le marché des changes ainsi que du *trading* de CFD¹. Les enseignements, édifiants, viennent confirmer le danger de cette activité pour le grand public. Ainsi, entre 2009 et 2012, 90 % des clients ont été perdants sur ces marchés. Par ailleurs, les apprentis *traders* qui ont « persévéré » n'ont fait qu'aggraver leurs pertes au fil du temps.

Si cette étude porte sur des acteurs régulés, les offres pour *trader* sur internet émanent aussi de nombreuses sociétés qui ne disposent quant à elles d'aucune autorisation et exercent en toute illégalité. Parmi ces sociétés, certaines cachent des escroqueries, sous le couvert de sites attractifs, semblant sérieux et professionnels. En réalité, l'argent misé par les particuliers est tout simplement détourné et les recours extrêmement limités.

Tous ces éléments sont autant de constats qui justifient pleinement notre mobilisation.

Si l'AMF conduit des contrôles et des enquêtes auprès de certaines sociétés, ces démarches sont rendues ardues lorsque ces prestataires, comme c'est souvent le cas, sont localisés à l'étranger. De plus, elles n'interviennent qu'une fois les préjudices subis.

Nous avons par ailleurs obtenu très récemment du Tribunal de grande instance de Paris, avec l'appui du Parquet, de faire bloquer certains sites internet proposant des services d'investissement sans agrément.

Enfin, nous agissons aux côtés de l'ARPP (Autorité de régulation professionnelle de la publicité), et son jury de déontologie publicitaire, pour mieux encadrer les publicités sur le *trading*.

Nous en sommes convaincus : pour protéger les particuliers des agissements de sociétés peu scrupuleuses, la prévention reste l'arme la plus efficace. C'est pourquoi l'AMF lance une campagne de communication sur internet pour sensibiliser les internautes aux dangers du Forex (lire ci-dessous).



Benoît de Juvigny,
Secrétaire général de l'Autorité des marchés financiers

1) Contract for Difference.

Focus

Marché des changes en ligne, le risque est au bout du clic

Pour la première fois, l'AMF lance une campagne de communication pour sensibiliser le grand public aux risques du *trading* en ligne sur le marché des changes.

En tant qu'autorité publique, l'AMF mène une mission d'intérêt général en matière de protection de l'épargne et d'information du grand public. À cet égard, les dangers que représentent les incitations pour les particuliers à miser sur le Forex ont été rapidement identifiés par le régulateur qui a déployé diverses actions de veille et prévention. Une nouvelle étape est franchie aujourd'hui à travers une campagne de publicité en ligne, première initiative de cet ordre pour l'AMF.

Devenir *trader* en quelques heures ou empocher des gains très rapidement : telles sont les promesses de nombreuses publicités émises. Jouant avec les codes de ces messages promotionnels, la campagne de l'AMF a été conçue pour capter l'attention des internautes de façon décalée et humoristique. Dès le 13 octobre,

une création parodique est visible sur de nombreux sites internet de grande audience en format publicitaire « bas d'article ». Au premier clic, l'internaute découvre un « pop-up » qui lui révèle le caractère détourné de cette publicité d'accroche.

Cette campagne se prolonge directement sur le site de l'AMF <http://www.amf-france.org>. Accessible depuis la page d'accueil, un espace riche de contenus a été imaginé pour permettre de manière didactique, illustrée et vivante de mieux comprendre les risques liés au *trading* sur le Forex. Vidéo, témoignages, glossaire, chiffres clés : autant d'informations que l'internaute pourra consulter et ainsi réaliser que derrière une publicité accrocheuse peuvent se cacher des dangers importants et de vraies arnaques.

